Zeitschrift: Bulletin de la Société des Études de Lettres
Herausgeber: Société des Études de Lettres
Band: 5 (1930-1931)
Heft: 12

Rubrik: Chronique de la société

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

5e année No 12 Février 1931

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ DES
ÉTUDES DE LETTRES
LAUSANNE

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Commémoration du dixième anniversaire de la fondation de la Société.

Nous nous permettons d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'appel joint à ce numéro, qui les renseignera sur la souscription décidée par la dernière assemblée générale en vue de commémorer le dixième anniversaire de la fondation de notre société.

Etat nominatif.

Modifications de novembre 1930 à février 1931.

Décès.

M. E. Payot, directeur du Collège de Moudon, ancien directeur du Collège classique cantonal.

Démissions.

Mlle F. Godall; M. J. Reymond.

Adhésions.

M. G. Guisan, Riant-Mont 5, Lausanne.
M. J. Mercanton, campagne Primerose, Cour, Lausanne.
Mlle C. Muret, avenue Eglantine 14, Lausanne.
Mme M. Rapin, Les Epilobes, chemin de Fontenay, Lausanne.
M. M.-A. Savary, avenue d'Echallens 13, Lausanne.
Mrs. E. F. Webster, villa « My Star », Chamblandes, Pully.

Changements d'adresse.

Mlle L. Briod, avenue Ruchonnet 51, Lausanne.
Mlle J. Demiéville, Belles-Roches 7, Lausanne.
M. F. Hæschel-Dufey, avenue des Cerisiers, Pully.
M. W. Jéquier, Pré-du-Marché 15, Lausanne.
M. P. Läng, avenue du Léman 54, Lausanne.
M. R. Marmier, Le Piémont, Montétan, Lausanne.
Mme Masnata-Krafft, Mont-Choisi A, Lausanne.
M. M. Monnier, Clos des Rosiers B, avenue de France, Lausanne.
M. R. Moulin, Riant-Mont 11, Lausanne.
Mlle G. Notz, rue Haldimand 1, Lausanne.
Mlle E. Rochat, Bergières 43, Lausanne.
M. D. Simond, Collège, Morges.
Mlle A. Toberer, Yverdon.
M. J. Treyvaud, Maison Claire, Jurigoz, Lausanne.
M. P. Truan, avenue de Beaulieu 1, Lausanne.

Conférences académiques de Lausanne.

M. G. Duhamel a remporté le 10 décembre 1930 un vif succès, en traitant devant un nombreux public le sujet suivant : *Infirmités et fantaisies du langage français.* Ce serait trahir son aimable et brillante causerie que de la résumer ; on ne résume ni l'esprit, ni l'entrain, ni la bonne humeur. On ne saurait non plus resserrer en quelques lignes tant d'observations justes, d'aperçus ingénieux et de conseils sensés qui formaient un fond solide à cette chatoyante broderie. On peut regretter avec lui-même que M. Duhamel ne soit pas professeur, car il y aurait plaisir à se remettre à l'école avec un maître qui mêle si bien l'utile et l'agréable. Mais qu'on ne s'y trompe pas. S'il sait tempérer d'un sourire l'austérité traditionnelle de la grammaire, il n'abandonne aucune des exigences du bon langage, cet art si menacé et si mal défendu. Médecin, il étudie les maladies de la langue, signes des maladies de l'esprit ; mais c'est pour les guérir. Maître d'instituer une dictature philologique, il combattrait par des

méthodes radicales ces ennemis de la langue : mots fétiches, répétition, amphibologie, fautes de nombre et de musique, dont l'insolence grandit, hélas ! avec notre snobisme, notre négligence, notre paresse intellectuelle. Tous les amis du français seront reconnaissants à M. Duhamel de l'avoir défendu avec autant de conviction et de charme.

* * *

Sous ce titre : *La faillite d'une dictature : Sylla*, M. J. Carcopino, professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut, a étudié le 21 janvier ce qu'on a pu appeler « l'énigme » de Sylla, et a proposé une solution personnelle des problèmes que soulèvent sa politique et sa dictature. Pour lui, Sylla n'a pas eu pour but de rétablir l'aristocratie sénatoriale ; bien au contraire, il est le premier Romain qui ait voulu créer la monarchie absolue et ait vu que la réforme radicale nécessaire devait être faite par lui-même, en qualité d'*imperator* souverain. Quant à son abdication, elle lui a été imposée par les circonstances, du moment que les liens qui l'unissaient à la puissante famille des Metellus se relâchaient, et que ceux-ci se rapprochaient de Pompée, triomphant malgré Sylla : plutôt que de recommencer la guerre à cinquante-neuf ans, et sans toutes les chances de succès, il préfère se démettre, mais il ne se soumet pas. A Cumes, entouré de ses vétérans, il ne fait pas figure de vaincu ; jusqu'au bout il reste Sylla Felix.

Sylla a failli duper la postérité ; c'est grâce à ses mémoires que s'est fixée l'image d'un Sylla travaillant pour l'aristocratie et pour une réforme constitutionnelle illusoire. En réalité, il a été le premier des Césars ; mais son véritable héritier, ce n'est pas Jules César, c'est Auguste.

Nous ne savons si l'argumentation de M. Carcopino a convaincu tous ses auditeurs ; mais ce qui est sûr, c'est que ceux même qui auraient été tentés de faire des réserves sur ses thèses ont pu admirer sans restriction, dans sa conférence, la belle ordonnance du plan, l'élégance de la forme, l'étendue de la documentation et la richesse des idées : en un mot, la main d'un maître.

Conférences de « mise au point ».

Dans sa conférence du 15 novembre 1930 sur *Thucydide et la guerre du Péloponnèse*, M. L. Bodin, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Dijon, a donné, à la suite d'un résumé solide et clair des travaux antérieurs et des différents systèmes proposés sur le sujet, une excellente démonstration de sa propre méthode de recherche et d'analyse, et un bref exposé des conclusions auxquelles l'ont amené ses longues et minutieuses études sur l'œuvre du grand historien grec. Un auditoire assez nombreux de maîtres de langues anciennes et d'histoire a suivi avec un intérêt soutenu le travail riche et instructif du savant helléniste.

Dans quel rapport le livre de Thucydide se présente-t-il avec la conception tardive que l'auteur s'était faite de la guerre du Péloponnèse ? Question bizarre en apparence, mais déjà ancienne, puisqu'elle fut posée en 1845-46 par Ullrich, pour qui l'œuvre devait répondre à deux états d'esprit de Thucydide, celui de 421 et celui de 404, et qui était ainsi conduit à des conjectures intéressantes sur la composition. D'autres systèmes suivirent exploitant l'idée qu'une transformation se serait produite dans l'esprit de Thucydide avec le temps, et principalement sous l'influence de la catastrophe de 404, mais la faisant porter, l'un sur la méthode, l'autre sur les idées mêmes de l'historien. En tout cas, c'est le premier livre qui fournit la matière la plus intéressante à discussion, puisque c'est lui que Thucydide devait remanier d'abord. Ce livre est une énigme, a dit Wilamowitz. En effet, il doit être conçu comme l'exposé des conditions de la guerre du Péloponnèse. Or on le lit sans savoir de quelle guerre il s'agit. Dans certaines parties on sent l'influence de la catastrophe de 404, d'autres portent la marque de 421 ou des années antérieures. Un des points qui aident à faire la discrimination est indiqué par Thucydide, quand il dit qu'il y eut deux sortes de causes à cette guerre, mais que la plus vraie fut l'effroi

causé à Sparte par la grandeur d'Athènes. C'est sur le thème de la *verissima causa* que portent les délibérations qui déterminèrent l'entrée en guerre d'Athènes. Une pénétrante analyse des discours mis par l'auteur à cette place amène M. Bodin à la conclusion qu'il y a là un admirable ensemble intangible, concerté en vue de la grande guerre de 27 ans. Ce que l'auteur a voulu faire, en définitive, c'est une apologie de la politique impérialiste d'Athènes et de celle de Périclès.

Prochains cours et conférences.

Nous rappelons la conférence de M. G. Ferrero sur *Le problème de la guerre et la civilisation contemporaine*. Organisée par notre société dans le cadre des conférences académiques, elle sera donnée le 17 de ce mois.

C'est le 7 mars à 15 h., à l'auditoire des Sciences naturelles des Gymnases cantonaux, que M. C. Biermann, professeur aux Universités de Lausanne et de Neuchâtel, fera sa conférence pédagogique de mise au point, annoncée dans le N° 11 du Bulletin, sur *L'emploi de l'image dans l'enseignement de la géographie.*

* * *

Des circonstances imprévues ont obligé le Comité à renvoyer le cours de M. Thibaudet, qui devait se donner au début de ce mois. La date et le sujet en seront communiqués en temps voulu.

COMPTES RENDUS

Ch. Favez, *Le sentiment dans les consolations de Sénèque* (tirage à part des Mélanges Paul Thomas). Pp. 9 Bruges (Imprimerie Sainte Catherine) 1930. — Ces pages complètent utilement les études sur la Consolation antique publiées par M. Favez en tête de ses éditions commentées des *Consolations à Helvie et à Marcia*, études dans lesquelles il s'attachait particulièrement à analyser les arguments philosophiques, de tradition dans la Consolation, et à dénoncer l'influence, fâcheuse, de la déclamation.

Il y montre, en effet, dans les écrits consolatoires de Sénèque, en contradiction avec le stoïcisme rigide qui en supporte l'argumentation, une sensibilité, une sympathie simplement humaines, qui sont l'apport personnel de cet homme de cœur dans un genre dont les formes étaient fixées depuis plus de trois siècles déjà.

L. M.

* * *

MICHAEL FOERSTER (Edwin Frankfurter), *Sonette nach der Odyssee.* 1931. Verlag von Edwin Frankfurter, Lausanne und Leipzig. 200 exemplaires numérotés. — Huit sonnets, monologues ou dialogues, dessinant une attitude ou révélant un caractère. Circé prédit malheur à Ulysse. Ulysse, avide d'aventure

« Was schreckte je den wundergierigen Sinn »

s'élance au devant du malheur, puisqu'aussi bien être misérable, mais vivre, est préférable à de passives délices. Démodocus, aveugle et impuissant, rend grâce à la force qui, le contraignant de chanter, le fait par là même clairvoyant et fort, éternel paradoxe du poète assujetti à ce qu'il chante et le dominant en même temps. Le divin Eumée, fièrement campé, commande aux porchers d'une voix forte, jouit de sa puissance et de sa fidélité...

Ce sont là, le dernier surtout, les meilleurs sonnets de cette petite plaquette. Ils ont les qualités qui font le pur sonnet : force expressive, mouvement, concentration, originalité. R. R.

* * *

Nous croyons utile de rappeler que, sous cette rubrique, le *Bulletin* rend compte uniquement des publications dues aux membres de la Société, et qui lui ont été adressées en double exemplaire.